

# ROUBAIX TOURGOING

Bureau : 39, rue Pauvre. — Téléphone 961

## Les voleurs de laine

Nous avons relaté le vol de 36.000 francs de laine commis dans la nuit de dimanche à lundi, dans un entrepôt appartenant à MM. Delannoy et Walbaum, rue des Grapperies, à Roubaix. Un de nos confrères, 40 ans, sujet belge, mutilé des deux jambes, qui est encore en liberté, mais sera poursuivi pour complicité de vol par recel.

Un des six autres incriminés dont nous avons parlé, a été remis en liberté hier. C'est Jean Desobry, 43 ans, Emile Blondin, 48 ans, demeurant rue d'Italie, 3.

## ON ARRETE UN DANGEREUX MALFAITEUR

Un triste individu, bien connu de la police, avec lequel il n'est pas sans avoir fait maintes fois affaire, a été arrêté hier, à Roubaix. C'est Arthur Claessens, 24 ans, demeurant rue Mercant, 47. Recherché, en vertu d'un mandat d'arrêt de M. le juge d'instruction Gobert, pour vol et violence envers agent de la force publique.

## Le coup de hache parricide

L'état du père Fontaine, frappé d'un coup de hache par son fils, avait hier, sous le coup de la longue maladie, et faisait croire une issue fatale. Une enquête a permis de reconstituer les circonstances du drame.

Fontaine était rentré chez lui, lundi soir, en état d'ivresse. Au cours d'une violente discussion avec sa femme, il se fit une forte maîtrise à son fils, qui se précipita sur lui. M. le juge d'instruction Gobert, pour vol et violence envers agent de la force publique.

## BETAITRES-OUVRIERS ET PATISSIERS

Les assurés obligatoires et facultatifs des retraites prévues en vertu de la loi du 22 mars 1902, doivent, à présent, se présenter à la mairie de Roubaix, bureau des retraites, pour retirer leur nouvelle carte annuelle en échange de l'ancienne. Cette carte a une durée de validité expirée depuis fin mai.

Il est encore rappelé aux mobilisés qu'ils peuvent, jusqu'à fin juin courant, demander leur inscription sur la liste des assurés obligatoires ou facultatifs de l'Etat. Bénévoles ou salariés, les assurés doivent se présenter à la mairie de Roubaix, bureau des retraites, pendant la période des hostilités.

Pour profiter des mêmes avantages, les assurés résidant en territoire occupé et qui n'ont pas encore changé de carte, doivent se présenter à la mairie de Roubaix, bureau des retraites, pendant la période des hostilités.

Echange des cartes. — Tous les assurés sont tenus, sans être convoqués, de changer de carte à la fin de la huitaine qui suit leur mois de naissance.

CE CHISTE-EMPLACERAIT-IL LE CHARBON? On nous communique de Bruay : La garde nationale de Bruay, composée de 25 hommes de Bruay appartenant à un camion-automobile, au pied duquel se trouve la fosse numéro 5, s'en approcha. Il fut un instant qui emplissait son camion de charbon, mais un dépôt sur la route et provenant d'un train.

La garde nationale de Bruay, composée de 25 hommes de Bruay appartenant à un camion-automobile, au pied duquel se trouve la fosse numéro 5, s'en approcha. Il fut un instant qui emplissait son camion de charbon, mais un dépôt sur la route et provenant d'un train.

Le prochain concours annuel de géographie de la Société de Géographie de Roubaix a été décidé de représenter la guerre pour les élèves des établissements d'enseignement de Roubaix. Le concours aura lieu le 24 juin, de 8 heures à midi, à Roubaix, dans un local qui sera ultérieurement désigné.

Les directeurs et directrices d'enseignement, qui ont dirigé les écoles pendant les hostilités, sont priés de remettre à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, un rapport sur les progrès de l'enseignement de la géographie pendant les hostilités. Ce rapport sera remis à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, le 24 juin, de 8 heures à midi, à Roubaix, dans un local qui sera ultérieurement désigné.

Les directeurs et directrices d'enseignement, qui ont dirigé les écoles pendant les hostilités, sont priés de remettre à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, un rapport sur les progrès de l'enseignement de la géographie pendant les hostilités. Ce rapport sera remis à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, le 24 juin, de 8 heures à midi, à Roubaix, dans un local qui sera ultérieurement désigné.

Les directeurs et directrices d'enseignement, qui ont dirigé les écoles pendant les hostilités, sont priés de remettre à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, un rapport sur les progrès de l'enseignement de la géographie pendant les hostilités. Ce rapport sera remis à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, le 24 juin, de 8 heures à midi, à Roubaix, dans un local qui sera ultérieurement désigné.

Les directeurs et directrices d'enseignement, qui ont dirigé les écoles pendant les hostilités, sont priés de remettre à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, un rapport sur les progrès de l'enseignement de la géographie pendant les hostilités. Ce rapport sera remis à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, le 24 juin, de 8 heures à midi, à Roubaix, dans un local qui sera ultérieurement désigné.

Les directeurs et directrices d'enseignement, qui ont dirigé les écoles pendant les hostilités, sont priés de remettre à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, un rapport sur les progrès de l'enseignement de la géographie pendant les hostilités. Ce rapport sera remis à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, le 24 juin, de 8 heures à midi, à Roubaix, dans un local qui sera ultérieurement désigné.

Les directeurs et directrices d'enseignement, qui ont dirigé les écoles pendant les hostilités, sont priés de remettre à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, un rapport sur les progrès de l'enseignement de la géographie pendant les hostilités. Ce rapport sera remis à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, le 24 juin, de 8 heures à midi, à Roubaix, dans un local qui sera ultérieurement désigné.

Les directeurs et directrices d'enseignement, qui ont dirigé les écoles pendant les hostilités, sont priés de remettre à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, un rapport sur les progrès de l'enseignement de la géographie pendant les hostilités. Ce rapport sera remis à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, le 24 juin, de 8 heures à midi, à Roubaix, dans un local qui sera ultérieurement désigné.

Les directeurs et directrices d'enseignement, qui ont dirigé les écoles pendant les hostilités, sont priés de remettre à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, un rapport sur les progrès de l'enseignement de la géographie pendant les hostilités. Ce rapport sera remis à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, le 24 juin, de 8 heures à midi, à Roubaix, dans un local qui sera ultérieurement désigné.

Les directeurs et directrices d'enseignement, qui ont dirigé les écoles pendant les hostilités, sont priés de remettre à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, un rapport sur les progrès de l'enseignement de la géographie pendant les hostilités. Ce rapport sera remis à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, le 24 juin, de 8 heures à midi, à Roubaix, dans un local qui sera ultérieurement désigné.

Les directeurs et directrices d'enseignement, qui ont dirigé les écoles pendant les hostilités, sont priés de remettre à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, un rapport sur les progrès de l'enseignement de la géographie pendant les hostilités. Ce rapport sera remis à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, le 24 juin, de 8 heures à midi, à Roubaix, dans un local qui sera ultérieurement désigné.

Les directeurs et directrices d'enseignement, qui ont dirigé les écoles pendant les hostilités, sont priés de remettre à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, un rapport sur les progrès de l'enseignement de la géographie pendant les hostilités. Ce rapport sera remis à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, le 24 juin, de 8 heures à midi, à Roubaix, dans un local qui sera ultérieurement désigné.

Les directeurs et directrices d'enseignement, qui ont dirigé les écoles pendant les hostilités, sont priés de remettre à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, un rapport sur les progrès de l'enseignement de la géographie pendant les hostilités. Ce rapport sera remis à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, le 24 juin, de 8 heures à midi, à Roubaix, dans un local qui sera ultérieurement désigné.

Les directeurs et directrices d'enseignement, qui ont dirigé les écoles pendant les hostilités, sont priés de remettre à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, un rapport sur les progrès de l'enseignement de la géographie pendant les hostilités. Ce rapport sera remis à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, le 24 juin, de 8 heures à midi, à Roubaix, dans un local qui sera ultérieurement désigné.

Les directeurs et directrices d'enseignement, qui ont dirigé les écoles pendant les hostilités, sont priés de remettre à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, un rapport sur les progrès de l'enseignement de la géographie pendant les hostilités. Ce rapport sera remis à la Société de Géographie, 10, rue d'Alsace, à Roubaix, le 24 juin, de 8 heures à midi, à Roubaix, dans un local qui sera ultérieurement désigné.

# Les Fêtes de Lille

Programme des Journées des 13 et 14 Juin

**DIMANCHE 13 JUIN**  
A 9 heures, Grand-Place, rassemblement des Sociétés littéraires et patoisannes, avec drapeaux et des Délégués municipaux, pour l'inauguration du monument des Sapeurs-Pompiers. — Visite des Sociétés et des Délégués au Cimetière de l'Est, sur la tombe du chansonnier Lillois Desrousseaux.

A 9 heures 30, boulevard de la République, concours de tir à l'arc au banc, au Saint-Martin, rue d'Esquermes, et à Sainte-Anne, rue Léon-Gambetta.

A 10 heures 30, Square Jusseau, Cérémonie du Couronnement du buste de Desrousseaux. Défilé des sociétés littéraires et patoisannes de Lille et du Comité d'initiative « Les Amis de Lille ».

A 11 heures, rue Saint-Sauveur, Aubade devant la maison natale de Desrousseaux, par la Musique municipale des Sapeurs-Pompiers. Inauguration du médaillon du « Ptit Quinquin ».

Grande fête sportive organisée par le « Cyclo-Club-Saint-Maurice ». Course du Grand-Prix de Lille.

A 14 heures, boulevard de la République, Jeux de boules, boulevard de la République, boulevard de la République, boulevard de la République, boulevard de la République.

A 15 heures, boulevard de la République, Jeux de boules, boulevard de la République, boulevard de la République, boulevard de la République, boulevard de la République.

A 17 heures 30, Théâtre municipal, ouverture des portes à 17 heures, représentation gratuite des œuvres du chansonnier Lillois, dirigées par le « Grand-Théâtre de Lille ».

A 21 heures à 23 heures, Grand-Place, Concert par la Musique municipale des Sapeurs-Pompiers et l'Orchestre de la Ville.

**LUNDI 14 JUIN**  
A 15 heures, boulevard des Ecoles, jeu de boules. — Concours entre tous les joueurs lillois.

A 15 heures 30, Théâtre municipal, ouverture des portes à 15 heures, représentation gratuite des œuvres du chansonnier Desrousseaux, offerte aux vieillards et aux enfants des Hospices.

A 16 heures, Concerts populaires, Place Carnot, Square Nautique et Jardin de Fives.

A 18 heures, Musique de la Place du Concert, Distribution de prix aux Sociétés de jeux et concours populaires.

A 21 heures à 23 heures, Grand-Place, Concert par la Musique municipale des Sapeurs-Pompiers et l'Orchestre de la Ville.

**Fêtes Universitaires**  
JOURNÉE DES MUTILES — 6 JUIN  
Nous distinguons concourront M. Oscar Bonté, à qui ont été remis les prix de la Ville de Lille, et M. Robert Vanhoye, directeur de la Mutualité de Lille.

Entre locataire et propriétaire. — A la suite de difficultés, que lui avait son propriétaire, M. Auguste Leclercq, 60, rue de Bonaparte, M. Gustave Vandenberghe, 27, rue de Valenciennes, est intervenu entre eux.

Disparu. — M. Fernand habitant 17, rue Mazagran, Mme Aruya, a déclaré au commissariat de son quartier, que son fils, Albert Vandenberghe, 27 ans, est disparu le 27 mai dernier. Albert avait quitté sa maison à 5 heures, car il était marié.

Amateur de chiens. — M. Léon Vandenberghe, propriétaire d'un chien de la race, avait attaché à la porte de sa demeure son chien, un fox-terrier, à queue coupée. On a vu le chien se lever et se coucher. On a vu le chien se lever et se coucher. On a vu le chien se lever et se coucher.

Arrestation. — La gendarmerie a arrêté, mardi, sur la grande route, le nommé Baillieu René, 45 ans, demeurant à Lomme, inculpé d'un vol de 100 francs au préjudice de M. Lesage, jardinier, chez M. Becquart, rue Turcot, à Lille.

Une chute mortelle. — Le nommé René, 35 ans, demeurant à Lille, qui était occupé à travailler sur le grand pont de la gare de Lille, est tombé de hauteur, mardi, sur la grande route, le nommé Baillieu René, 45 ans, demeurant à Lomme, inculpé d'un vol de 100 francs au préjudice de M. Lesage, jardinier, chez M. Becquart, rue Turcot, à Lille.

Arrestation. — La gendarmerie a arrêté, mardi, sur la grande route, le nommé Baillieu René, 45 ans, demeurant à Lomme, inculpé d'un vol de 100 francs au préjudice de M. Lesage, jardinier, chez M. Becquart, rue Turcot, à Lille.

Arrestation. — La gendarmerie a arrêté, mardi, sur la grande route, le nommé Baillieu René, 45 ans, demeurant à Lomme, inculpé d'un vol de 100 francs au préjudice de M. Lesage, jardinier, chez M. Becquart, rue Turcot, à Lille.

Arrestation. — La gendarmerie a arrêté, mardi, sur la grande route, le nommé Baillieu René, 45 ans, demeurant à Lomme, inculpé d'un vol de 100 francs au préjudice de M. Lesage, jardinier, chez M. Becquart, rue Turcot, à Lille.

Arrestation. — La gendarmerie a arrêté, mardi, sur la grande route, le nommé Baillieu René, 45 ans, demeurant à Lomme, inculpé d'un vol de 100 francs au préjudice de M. Lesage, jardinier, chez M. Becquart, rue Turcot, à Lille.

Arrestation. — La gendarmerie a arrêté, mardi, sur la grande route, le nommé Baillieu René, 45 ans, demeurant à Lomme, inculpé d'un vol de 100 francs au préjudice de M. Lesage, jardinier, chez M. Becquart, rue Turcot, à Lille.

Arrestation. — La gendarmerie a arrêté, mardi, sur la grande route, le nommé Baillieu René, 45 ans, demeurant à Lomme, inculpé d'un vol de 100 francs au préjudice de M. Lesage, jardinier, chez M. Becquart, rue Turcot, à Lille.

Arrestation. — La gendarmerie a arrêté, mardi, sur la grande route, le nommé Baillieu René, 45 ans, demeurant à Lomme, inculpé d'un vol de 100 francs au préjudice de M. Lesage, jardinier, chez M. Becquart, rue Turcot, à Lille.

Arrestation. — La gendarmerie a arrêté, mardi, sur la grande route, le nommé Baillieu René, 45 ans, demeurant à Lomme, inculpé d'un vol de 100 francs au préjudice de M. Lesage, jardinier, chez M. Becquart, rue Turcot, à Lille.

Arrestation. — La gendarmerie a arrêté, mardi, sur la grande route, le nommé Baillieu René, 45 ans, demeurant à Lomme, inculpé d'un vol de 100 francs au préjudice de M. Lesage, jardinier, chez M. Becquart, rue Turcot, à Lille.

Arrestation. — La gendarmerie a arrêté, mardi, sur la grande route, le nommé Baillieu René, 45 ans, demeurant à Lomme, inculpé d'un vol de 100 francs au préjudice de M. Lesage, jardinier, chez M. Becquart, rue Turcot, à Lille.

# Aux Conseils de Guerre

QUE VA REPONDE MORINAGE A SON « KOPAIN » LUCCRAITY

Contrairement à ce qu'on dit certains journaux ne l'est pas sur mandat de comparution délivré par le capitaine Varnier, que l'ex-hauptmann boche Luccraity est présenté lundi devant le Conseil de guerre. L'acte de comparution en Allemagne occupée, ayant eu connaissance de son adresse, lui enjoignent de se présenter à Lille, au domicile de son père. Ses dispositions seraient d'une telle importance que l'affaire de « mercant » roublais pourrait très bien servir sous une phase nouvelle. L'acte de comparution, pendant un certain temps, semblait ne pas être très tenu, a repris actuellement le dessus sur la défense qui aura fort à faire pour atténuer les charges qui pèsent sur l'inculpé.

Mutations. — D'après un décret paru à l'Officiel du 1er juin, les capitaines Varnier, Corbelle, Richard et Fouché ont été nommés au Conseil de guerre de Lille. Ils ont été désignés par le général de division, chef de corps, pour occuper les fonctions de chefs de corps, en attendant que les officiers qui instruisent actuellement des affaires très importantes, soient appelés à quitter le Conseil de guerre. Si toutes ces mutations ont lieu, les officiers qui instruisent actuellement des affaires très importantes, seront appelés à quitter le Conseil de guerre. Si toutes ces mutations ont lieu, les officiers qui instruisent actuellement des affaires très importantes, seront appelés à quitter le Conseil de guerre.

DES DEMONSTRATIONS. — Hier, à 10 heures, devant le premier conseil de guerre de Lille, présidé par M. le colonel Babouth, le nommé Dupont Gaston-Fortmond, âgé de 31 ans, cultivateur à Mequignies (Nord) prévenu d'infidélités envers l'ennemi.

Le nommé Dupont, qui avait été condamné à 15 jours de prison et envoyé dans une colonne de rapatriés, a été libéré par le commandant Weber et placédoteur de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

Après réquisitoire de M. le commandant Weber et plaidoirie de M. Sorlin, le Conseil, écartant l'article 208 du C. J. M., condamne Dupont, pour correspondance avec l'ennemi, à deux ans de prison avec sursis.

# COMMUNICATIONS

CHAMBRE SYNDICALE DES TYPOGRAPHES ET IMPRIMEURS. — Réunion du Comité, jeudi, à six heures, au siège, Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

CONSEIL INTER-SYNDICAL DE L'ÉTABLISSEMENT DE LILLE. — Les délégués inter-syndicaux sont convoqués d'urgence pour jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

SYNDICAT DES PLEUREUX EMBALLEURS. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

SYNDICAT DES TAILLEURS ET SIMILAIRES. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

ASSOCIATION DES DOUBLEURS EN CONFECTION. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

ASSOCIATION DES DOUBLEURS EN CONFECTION. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

ASSOCIATION DES DOUBLEURS EN CONFECTION. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

ASSOCIATION DES DOUBLEURS EN CONFECTION. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

ASSOCIATION DES DOUBLEURS EN CONFECTION. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

ASSOCIATION DES DOUBLEURS EN CONFECTION. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

ASSOCIATION DES DOUBLEURS EN CONFECTION. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

ASSOCIATION DES DOUBLEURS EN CONFECTION. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

ASSOCIATION DES DOUBLEURS EN CONFECTION. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

ASSOCIATION DES DOUBLEURS EN CONFECTION. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

ASSOCIATION DES DOUBLEURS EN CONFECTION. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

ASSOCIATION DES DOUBLEURS EN CONFECTION. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

ASSOCIATION DES DOUBLEURS EN CONFECTION. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

ASSOCIATION DES DOUBLEURS EN CONFECTION. — Réunion du Comité, jeudi 3 courant, à 7 heures, à la Bourse du Travail.

# La bonne garde

C'est qu'il est agréable, déprimé, et qui ne réussit pas à se fortifier, et qui ne réussit pas à passer, sera puni. Exemple Mme Suzanne Roy, de Guyennes (Dombes), écrit :

C'est avec une autre reconnaissance que je vous envoie ce que vous m'avez écrit. Je ne trouve pas de bons résultats que les Pilules Pink ont données pour le rétablissement de ma santé. Depuis longtemps, j'étais atteinte et je ne trouvais plus le bon remède pour me rendre la santé. Les Pilules Pink, prescrites par le docteur, ont été très efficaces.